French language certifications

B1 | B2 | C1 | C2 | C3

2019-2020 PROGRAMS

English version

SELFEE-Sorbonne Université
Service des Examens de Langue Française
réservés aux Étudiants Étrangers

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ

Contents

Overview 1

Skills and validations 2

Language certifications, Introduction to literature
B1 and B2 levels 3

Language certification French literature and civilisation
levels C1, C2, C3 4

Test specifications 5

French literature and civilization programs
levels C1, C2, C3 15

Tests registrations 19

Appendix 23

SELFEE-Sorbonne Université
Faculty of Literature

L The Faculty of Literature, within Sorbonne University, issues to international students who wish to validate their French foreign language level, diplomas corresponding to five levels of knowledge in French language and culture, in accordance with the European directives (CEFRL). These certifications were introduced since 1959 by the Ministry of National Education and the Ministry of Foreign Affaires in cooperation with the Faculty of Literature of Paris for the test management and delivrance.

Le SELFEE, under the authority of Sorbonne University, is responsible of tests organization. All these certificates facilitates access to universities in France, specially to programs in literature and human sciences. These certificates are validated by Mr Rector, Chancellor of the Universities of Paris, and the Director of SELFEE.

Every year, more than 5000 candidates, 49 different nationalities, apply to our exams at Sorbonne Université and abroad. This activity contributes to international and cultural exchange. Sorbonne University is diligently endeavouring to develop the spirit of dialogue and mutual understanding and cultural sharing between European countries and the rest of the world. The SELFEE-Sorbonne Université lies within the scope of this approach.

The Director Madam Joëlle DUCOS

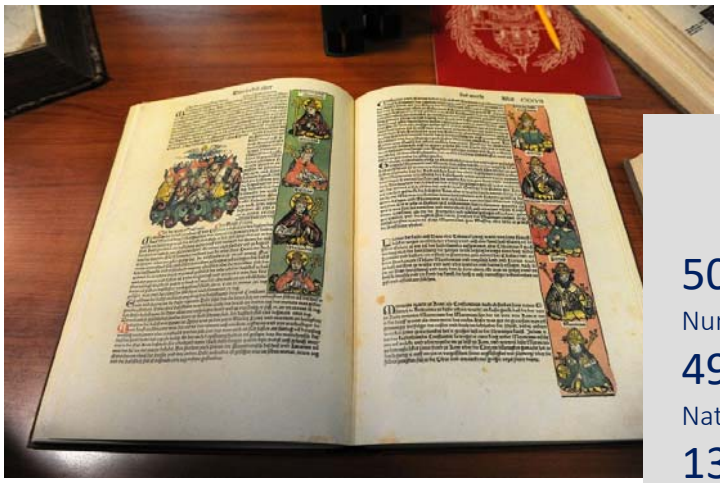

SELFEE-Sorbonne Université
In some figures

5000
Number of students enrolled

49
Nationalities

13
Partner centers

5
Certifications

77%
Success rate

Skills and validations

Levels CEFRL	Certificates	Public	User
Language certifications, Introduction to literature			
B1	Intermediate certificate of French language	All audiences	threshold
B2	Practical certificate of French language “comprehension and oral expression”	All audiences	Independent
Language certifications, French literature and civilisation			
C1	Practical Certificate of French language.	All audiences	Proficiency
C2	Certificate in French language and literature	All audiences	Mastery
C3**	Advanced Diploma in French Studies	All audiences	Operational and intercultural skills

*CEFRL: Commun European Framework of Reference for Languages
**Sorbonne Université specific certification

Language certifications, Introduction to literature, B1 and B2 levels

Sorbonne Université certificate	**Inermediate Certificate in French Language**
Level	B1(threshold level)
For whom?	This certification is intended for the general public that is starting to progress in learning French language.
CEFRL equivalence	Level B1
Assets	It allows candidates to apply to French nationality

Sorbonne Université certificate	**Practical certificate in French language. module “comprehension and expression”**
Level	B2 (Independent)
For whom?	This certification is intended for the general public that has already reached an independent level user.
CEFRL equivalence	Level B2
Assets	▪ Allows candidate either to apply directly to the literature module or to the module FOU “human and social sciences” of the Practical certificate in French language. ▪ It is recommended for applying to an undergraduate degree (except DAP).

* Français sur objectif universitaire (FOU)

Language certification French literature and civilisation, levels C1, C2, C3

Sorbonne Université certificate	**Practical certificate in French language.**
Level	C1(Proficiency)
For whom?	This certification is intended for an international public whishing to validate high linguistic and academic skills according to French system.
CEFRL equivalence	C1 Level
Assets	Its is recommended for applying to a master or a PHD degree.

Sorbonne Université certificate	**Diploma in French language and literature studies**
Level	C2 Level (Mastery) — Linguisitc mastery and academic skills
For whom?	This certificate is intended for international students whishing to demonstrate that they can follow courses at a graduate level. It certifies linguistic mastery in the professional area. Admission under conditions.
CEFRL equivalence	Level C2
Assets	It exempts from taking any language admission test at Sorbonne Université.

Sorbonne Université certificate	**Advanced Diploma in French studies**
Level	Level C3 — Operationnel and intercultural skills
For whom?	Sorbonne Université specific certification. It certificates proficiency in French language, technical and methodological skills required in a literary program. Admission under condition
CEFRL equivalence	Not in the CEFRL, Sorbonne Université specific certification
Assets	Facilitates access to jobs in culture and tourism.

Test specifications (in French)

B1 CERTIFICAT INTERMÉDIAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

I. Épreuves écrites /50

Durée : 1h45 minutes

A. Épreuve de langue / 25

Cinq types d'exercices de grammaire et d'orthographe : conjugaison, degrés de l'adjectif (comparatif et superlatif), discours direct/indirect, prépositions, pronoms, propositions subordonnées, accord de participe, système interrogatif et négatif ...

B. Épreuve de compréhension et d'expression écrite / 25

I. Compréhension écrite /15

À partir d'un extrait littéraire simple de 400 à 450 mots, questions générales sur le texte et questions à choix multiples.

II. Expression écrite /10

Rédaction d'un texte de 150 à 180 mots sous forme de récit, courriel, lettre. Sont évaluées la pertinence de la réponse, la correction syntaxique et lexicale, l'articulation logique.

II. Épreuve orale collective /25

Durée : 15 minutes

Évaluation des compétences d'écoute et de compréhension orale.

A. **Compréhension / 15** (deux écoutes) : document sonore à partir d'un texte culturel ou littéraire suivi d'un questionnaire à compléter en écrivant la bonne réponse ou en choisissant les réponses correctes.

B. **Actes de paroles / 6** (deux écoutes) : document sonore à partir de courts dialogues autour d'un thème sur la vie quotidienne. Interprétation de la conversation.

C. **Discrimination auditive / 4** (une seule écoute) : phrases à compléter en fonction de ce qui est entendu et questions à choix binaire ou multiple.

III. Épreuve d'expression orale individuelle /25

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 10 minutes **Temps de passage** : 10 minutes

Présenter au jury l'intérêt général d'un texte (lecture d'une partie du texte) ou d'un document iconographique. Apporter des précisions, expliquer brièvement son opinion par un échange qui met en évidence les compétences orales.

L'admission est prononcée à 50/100
Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale, est éliminatoire
Indépendamment de la note moyenne.

B2	CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE Module « Compréhension et expression »

I. Épreuves écrites /50

Durée : 2h30 minutes

A. Épreuve de langue / 25

Exercices d'orthographe et de grammaire

- Morphologie : phrases à compléter ;
- Syntaxe : transformation de phrases.
- Accord de participes passés, accord en genre et en nombre, homophones, discours direct / indirect, voix active / passive / pronominale, concordance des temps…

B. Épreuve de compréhension et d'expression écrite / 25

Évaluation de l'aptitude à la compréhension de la langue écrite et à l'expression écrite à partir d'un extrait de texte culturel ou littéraire – relevant de genres différents comme le roman, l'essai, la nouvelle…, s'échelonnant du XVIIe au XXIe siècle – dont la longueur n'excède pas soixante lignes.

a. Compréhension écrite /13

- Compréhension globale de l'extrait du texte littéraire ou culturel ;
- Compréhension de phrases ;
- Compréhension de mots à expliquer, hors contexte et en contexte.

b. Expression écrite /12

À partir du texte de la compréhension écrite, il est demandé de rédiger un texte de 300 mots environ. Deux sujets aux choix sont proposés :

- **sujet d'argumentation** : exprimer un jugement, défendre un point de vue, commenter un fait de civilisation ;
- **sujet d'imagination** : un récit, une lettre, un dialogue…

Sont évaluées la pertinence de la réponse à la question posée, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.
Il est tenu compte de la correction orthographique à hauteur de 6 points.

II. Épreuves orales / 50

Durée : 1h00

A. Épreuves orales collectives / 25

Durée : 30 minutes ~

Évaluation des compétences d'écoute et de compréhension orale

a. Compréhension orale / 21 – deux écoutes.

Document sonore d'un extrait de texte culturel ou littéraire suivi d'un questionnaire à compléter en écrivant la bonne réponse ou en choisissant les réponses correctes.

b. Discrimination auditive / 4 – une seule écoute.

Phrases à compléter en fonction de ce qui est entendu et questions à choix binaire ou multiple.

B. Expression orale individuelle / 25

Durée : 30 minutes

Temps de préparation : 15 minutes **Temps de passage** : 15 minutes

À partir d'un document proposé, le candidat doit après lecture d'un passage du texte, présenter dans un exposé organisé, l'intérêt du sujet en soulignant les points importants et développer des perspectives.

Au cours de l'entretien, le candidat est invité à discuter avec le jury en partant de l'exposé, de ses intérêts personnels, de ses aspirations, donner son opinion sur les problèmes qui préoccupent l'homme d'aujourd'hui. Discussion libre.

L'évaluation des compétences linguistiques se fonde sur la clarté et la pertinence de l'exposé, l'aisance au dialogue et à l'échange, la justesse de la correction de l'expression orale.

L'admission est prononcée à 50/100.
Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale, est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.

Les titulaires de ce diplôme sont dispensés de l'épreuve de langue et compréhension écrite au Sorbonne C1 et peuvent se présenter au choix, au module « littérature » ou au module Français sur objectif universitaire (FOU) « Sciences humaines et sociales ».

C1	CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE - Module « Littérature » - Module FOU* « Sciences humaines et sociales »

* Français sur objectif universitaire (FOU)

Ces deux modules sont au choix ; ils nécessitent l'obtention du module « compréhension et expression » B2.

Épreuve écrite : module au choix /25

Durée : 2h00

I. Littérature

Durée : 2h00

À partir d'un extrait de texte tiré du programme littéraire, le candidat doit répondre à 3 questions précises sur l'extrait, comptées chacune sur 5 points, en 12-15 lignes environ.
Une quatrième question met en jeu la connaissance de l'œuvre entière ; elle est comptée sur 10 points. Longueur demandée : 15 à 18 lignes environ.

Sont évaluées la connaissance de l'œuvre au programme, la pertinence de la réponse à la question posée, la clarté, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.

II. Sciences humaines et sociales

Durée : 2h00

Synthèse à partir de 3 courts documents qui peuvent être pris à différents domaines : essai de philosophie, de sociologie, d'histoire ou d'histoire de l'art et/ou une représentation iconographique-infographique. Le candidat en dégage le thème en montrant ce qu'ils ont en commun et ce qui les distingue dans un texte construit en 230 mots (± 10 %).

Sont évaluées la capacité à analyser les textes et à les comparer, la clarté de la présentation, la structure, la qualité de l'expression.
La qualité de l'expression linguistique est prise en considération à hauteur de 6 points pour chacune des options.

Épreuve orale /25

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de passation : 15 minutes

III. Civilisation française contemporaine

Un document contemporain et authentique de 500 mots environ illustrant un grand thème de civilisation française est proposé :

- **L'éducation ;**
- **Le fait religieux en France ;**
- **Les grands événements culturels en France et dans le monde francophone et la francophonie ;**
- **Les grandes forces politiques de la France d'aujourd'hui.**

Le candidat en présente le contenu en soulignant les points importants. Il s'agit plus dans cette épreuve de manifester une compréhension de la civilisation que d'exposer des connaissances didactiques. Il est invité à comparer ensuite avec la culture et le système en usage dans son pays. L'épreuve est assortie d'un entretien.

Il est tenu compte de l'aptitude à l'échange et au dialogue, à prendre en compte les problématiques, de la justesse et de la correction de l'expression pour évaluer les compétences linguistiques.

L'admission est prononcée à 50/100.
La note obtenue à l'examen « compréhension et expression » est divisée par 2.
Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.

C1 CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

Écrit / 75

Durée totale 4h00

I. Langue et compréhension écrite / 50

Durée : 2h00

A. Épreuve de langue /25

- Morphologie verbale ..... 7 points
- Transformation de phrases ..... 3 points
- Accord de participes passés ..... 4 points
- Discours direct / indirect, voix active / passive / pronominale ..... 4 points
- Pronoms ..... 2 points
- Accord en genre et en nombre, homophones ..... 5 points

B. Épreuve de compréhension écrite / 25

Évaluation de l'aptitude à la compréhension de la langue écrite et à l'expression écrite à partir d'un extrait de texte culturel ou littéraire, s'échelonnant du XVIIe au XXIe siècle, dont la longueur n'excède pas soixante lignes.

a. Compréhension écrite / 13

- Compte rendu de 100 mots environ de l'extrait du texte ..... 5 points
- Questions de compréhension ..... 5 points
- Lexique ..... 3 points

b. Expression écrite / 12

À partir du texte de l'épreuve de compréhension écrite, il est demandé de rédiger un texte de 300 mots environ. Deux sujets aux choix sont proposés :

- **sujet d'argumentation** : exprimer un jugement, défendre un point de vue, commenter un fait de civilisation;
- **sujet d'imagination** : un récit, une lettre, un dialogue…

Sont évaluées la pertinence de la réponse à la question posée, la qualité de l'argumentation, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.
Il est tenu compte de la correction orthographique à hauteur de 6 points.

II. Épreuve au choix : Littérature ou Sciences humaines /25

Durée : 2h00

A. Épreuve de littérature

- À partir d'un extrait de texte tiré du programme littéraire, le candidat doit répondre à 3 questions précises sur l'extrait, comptées chacune sur 5 points, en 12-15 lignes environ.
- Une quatrième question mettra en jeu la connaissance de l'œuvre entière ; elle est comptée sur 10 points. Longueur demandée : 15 à 18 lignes environ.

Sont évaluées la connaissance de l'œuvre au programme, la pertinence de la réponse à la question posée, la clarté, la richesse de la langue, la correction syntaxique et l'articulation logique.

B. Épreuve de Français sur objectifs universitaires (FOU) « Sciences humaines et sociales »

Synthèse à partir de 3 courts documents qui peuvent être pris à différents domaines : essai de philosophie, de sociologie, d'histoire ou d'histoire de l'art et/ou une représentation iconographique-infographique. Le candidat en dégage le thème en montrant ce qu'ils ont en commun et ce qui les distingue dans un texte construit en 230 mots (± 10 %).

Sont évaluées la capacité à analyser les textes et à les comparer, la clarté de la présentation, la structure, la qualité de l'expression.
La qualité de l'expression linguistique est prise en considération à hauteur de 6 points pour chacune des options.

Épreuve orale / 25

Temps de préparation : 30 minutes
Temps de passation : 15 minutes

III. Civilisation française contemporaine

Un document contemporain et authentique de 500 mots environ illustrant un grand thème de civilisation française est proposé :

- **L'éducation ;**
- **Le fait religieux en France ;**
- **Les grands événements culturels en France et dans le monde francophone et la francophonie ;**
- **Les grandes forces politiques de la France d'aujourd'hui.**

Le candidat en présente le contenu en soulignant les points importants. Il s'agit plus dans cette épreuve de manifester une compréhension de la civilisation que d'exposer des connaissances didactiques. Il est invité à comparer ensuite avec la culture et le système en usage dans son pays. L'épreuve est assortie d'un entretien.

Il est tenu compte de l'aptitude à l'échange et au dialogue, à prendre en compte les problématiques, de la justesse et de la correction de l'expression pour évaluer les compétences linguistiques.

L'admission est prononcée à 50/100.
Une note inférieure à 5/25 à toute épreuve, écrite ou orale est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.
Durée totale des épreuves écrites et orales : 4h45

C2 DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES

Écrit / 50

Durée totale 5h30

I. Résumé et Commentaire /20

Durée : 2h30

Dictionnaire français unilingue autorisé pour cette épreuve uniquement.

Le texte proposé est de caractère général.
Si le candidat choisit le programme Institutions Européennes lors de son inscription, il se verra alors proposer un texte d'intérêt européen.

a. Résumé /10

Le candidat est invité à proposer un résumé du texte en le réduisant au quart de sa longueur (±10%), en dégageant la structure logique.

b. Commentaire /10

Le candidat doit choisir le commentaire libre portant sur la totalité du texte ou le commentaire sur une phrase soulignée (± 300 mots).

La qualité de l'expression linguistique est prise en considération à hauteur de 4 points.

II. Littérature /20

Durée : 2h00

Le candidat répond à l'une des deux questions portant sur le programme de littérature.
Il s'agit d'une composition rédigée et argumentée, où le candidat doit manifester une bonne connaissance des œuvres intégrales (minimum 300 mots).

La qualité de l'expression linguistique est prise en considération à hauteur de 6 points.

III. Traduction /10

Durée : 1h00

Traduction dans la langue choisie au moment de l'inscription.

L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

Le candidat doit montrer qu'il est apte à traduire en étant fidèle au sens et en respectant le niveau de langue. Cette épreuve doit permettre d'évaluer les connaissances grammaticales et lexicales du candidat.

Version /5 : le candidat traduit un texte français à caractère littéraire ou culturel de 150 à 200 mots environ.

Thème /5 : traduction de cinq phrases de la langue choisie en langue française.

Épreuve orale / 50

Durée totale 1h00

IV. Littérature et civilisation

L'évaluation se fonde sur la connaissance du programme de littérature et de civilisation sur lequel s'appuie la réflexion. Il est tenu compte de la qualité de l'interprétation, du jugement critique, de l'aptitude à développer des perspectives, de la justesse et de la correction de l'expression pour évaluer les compétences linguistiques.

a. Littérature /25

Temps de préparation : 15 minutes **Temps de passage** : 15 minutes

Un extrait d'une vingtaine de lignes d'une des 2 œuvres du programme de littérature est proposé au candidat. Il doit, après lecture à voix haute, le présenter, le situer dans l'ensemble de l'œuvre, en expliquer le contenu narratif, sans négliger les traits stylistiques majeurs.

L'épreuve est assortie d'un entretien.

b. Civilisation /25

Temps de préparation : 15 minutes **Temps de passage** : 15 minutes

Un document en rapport avec le programme de civilisation est proposé au candidat. Il doit manifester sa compréhension du contenu du texte, le commenter en mettant en relief les traits culturels français spécifiques. En conclusion, il est invité à donner son point de vue personnel et comparer les informations contenues dans le document avec son contexte culturel maternel.

L'épreuve est assortie d'un entretien.

L'admission est prononcée à 50/100.
Une note inférieure à 4/20 aux épreuves écrites, à 2/10 à l'épreuve de traduction et à 10/50 à l'épreuve orale est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.
Durée totale des épreuves écrites et orales : 6h30

Admission conditionnelle : les candidats au Diplôme de langue et littérature françaises C2 doivent avoir subi avec succès les épreuves du Certificat pratique de langue française C1 ou être titulaire du DALF C1 (à titre exceptionnel, une dispense peut être accordée).

C3 DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ÉTUDES FRANÇAISES

Épreuves écrites d'admissibilité /50

Durée totale : 9h30

I. Résumé /10

durée : 2h30

II. Traduction /20

durée : 3h00

- **Version /10** (de français en langue choisie au moment de l'inscription)
- **Thème /10** (de langue choisie au moment de l'inscription en français)

Le candidat doit faire preuve de sa maîtrise de la langue française. Le lexique ainsi que la syntaxe doivent être conformes aux règles de la langue mais également refléter l'esprit et les subtilités des textes.

III. Composition française /20

durée : 4H00

- **Dissertation ou commentaire composé**

Sujet de réflexion littéraire portant sur les œuvres aux programmes.

La notation tient compte :

- de la correction et de l'aisance de la langue
- de l'organisation du devoir (plan, raisonnement, structure)
- de l'exploitation adéquate des exemples

Épreuve orale d'admission /30

Durée totale : 1h30

IV. Histoire de la civilisation française et explication littéraire

L'étudiant est invité à répondre à une ou plusieurs questions sur des faits d'histoire et de civilisation en relation avec l'un des textes au programme, ensuite à expliquer un extrait de ce texte d'une vingtaine de lignes (≈ 300 mots).

Temps de préparation : 45 minutes **Temps de passage** : 45 minutes

La note sur 30 se décompose ainsi :

- **Questions de civilisation française /8**
  Le traitement de la question d'histoire et de civilisation n'implique aucune connaissance spécialisée. Il doit permettre d'éclairer les conditions de la création et de la réception du texte à propos duquel la question est posée.
- **Explication littéraire /10**
  L'explication de texte, quant à elle, prend la forme d'une analyse de l'extrait proposé afin d'en faire apparaître les traits thématiques et formels majeurs. L'épreuve est assortie d'un entretien.
- **Compétence linguistique /12**

La note 0 à toute épreuve, écrite ou orale, entraîne l'élimination du candidat.
L'admissibilité est prononcée à 25/50, l'admission à 40/80.
L'admissibilité est acquise pour deux sessions consécutives dans la même année civile.

Admission conditionnelle : les candidats au Diplôme supérieur d'études françaises C3 doivent avoir subi avec succès les épreuves du Diplôme de langue et littérature françaises C2 et justifier en outre du baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence (à titre exceptionnel, une dispense peut être accordée).

LITERATURE AND CIVILIZATION PROGRAMS

2019 et 2020

C1	PRACTICAL CERTIFICATE OF FRENCH LANGUAGE

	Literature test
	GEORGE SAND, ***La Mare au diable*** Hachette Éducation, coll. « Bibliocollège », Paris, 1999.
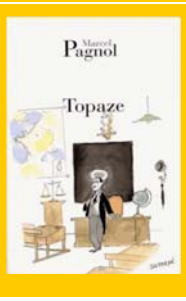	MARCEL PAGNOL, ***Topaze*** Éditions de Fallois, coll. « Fortunio » (n°10), Paris, 2004.

	Contemporary French Civilisation test
Subjects	▪ L'éducation ▪ Le fait religieux en France ▪ Les grands événements culturels en France et dans le monde francophone et la francophonie ▪ Les grandes forces politiques de la France

Les éditions ne sont données qu'à titre indicatif.
Vous trouverez la bibliographie complète du programme sur nos pages internet.

C2	**FRENCH LANGUAGE AND LITERATURE CERTIFICATION** 2019-2020 Program

	Literature test
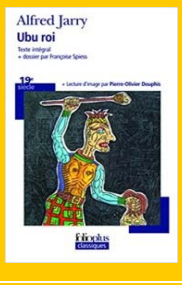	ALFRED JARRY, ***Ubu roi*** Folio, coll. « Folioplus classiques » (n° 291), Gallimard, Paris, 2016.
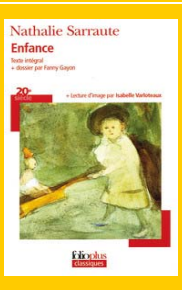	NATHALIE SARRAUTE, ***Enfance*** Folio, coll. « Folioplus classiques » (n° 28), Gallimard, Paris, 2015.

	French civilization, oral expression test
Subjects	**La France et l'ouverture sur le monde depuis 1993** ▪ La France et la francophonie **Relations politiques, économiques et culturelles** ▪ La France et l'Europe (depuis 1993 à nos jours)

Les éditions ne sont données qu'à titre indicatif.
Vous trouverez la bibliographie complète du programme sur nos pages internet.

C3	**ADVANCED CERTIFICATE OF FRENCH STUDIES** 2019-2020 Program

	Literature test
	XVIIe siècle MOLIÈRE, ***Les Précieuses ridicules*** Folio, coll. « Folioplus classiques » (n° 163), Gallimard, Paris, 2009.
	XVIIIe siècle VOLTAIRE, ***L'ingénu*** Lfg, coll. « Les Classiques pédago » (n°33885), Paris, 2015.
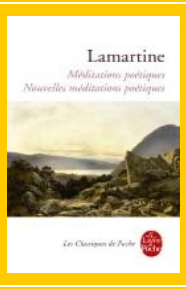	**XIXe siècle** ALPHONSE DE LAMARTINE, ***Méditations poétiques*** Lgf, Livre de Poche, coll. « Classiques », Paris, 2006. *Seuls les poèmes des **Méditations poétiques** (1820) sont retenus.*
	XXe siècle MARCEL PROUST, ***Le Temps retrouvé*** Flammarion, coll. « GF », Paris, 2006.

	Oral expression test. History of French civilization. Related with the literature program
Subjects	▪ Le classicisme et Louis XIV ▪ Les salons et les philosophes au XVIIIe siècle ▪ La Restauration ▪ La IIIe République (1875-1914)

Les éditions ne sont données qu'à titre indicatif.
Vous trouverez la bibliographie complète du programme sur nos pages internet.

Preparing tests and Registration

Who can register to FLE Tests?

These tests are intended for an international public, young or adult, whether student or not. Candidates can apply to many tests in the same year.

How to register to FLE test?

For more information, visit our website http://lettres.sorbonne-universite.fr/SELFEE

How to contact us?

On-site, SELFEE-Sorbonne Université Department	Office F672 Cour Cujas or St. Jacques Escalier **H** - 1rst floor side passageway Tél. : + 33 1 40 46 32 20 / 32 22 Fax : + 33 1 40 46 33 01 From Monday to Friday 9:30 – 12:30 and 14:00 – 17:00 **Closed on Wednesdays**
By registered mail	Faculté des Lettres de Sorbonne Université SELFEE-Sorbonne Université 1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05
By e-mail	lettres-selfee@paris-sorbonne.fr

How to pay resgistration fees

- By cash, on-site at SELFEE Sorbonne Université
- By cheque from a French bank, on-site or by registered mail.
- Bank transfer

Upon receipt of the complete file (application form, payment and receipt), you will receive a convocation.

Registration will be definitive No refunds will be issued except under extraordinary circumstances when SELFEE-Sorbonne Université must cancel the session.

How to prepare your test FLE?

Faculty of literature	Faculté des Lettres / SIAL-FLE Centre de Clignancourt 2, rue Francis-de-Croisset, 75018 Paris Tél. : 01 53 09 57 25 Mail : bureausialfle@gmail.com
External candidate	Sample tests are available in our website
In France and abroad	With our partner centres

Partner Centers

Our partner centres have an important role in development of national and international exchanges.

For more information (taking the exams in our partner centres or becoming one of our partner centre) contact us or visit our website.

APPENDIX

PARIS SORBONNE UNIVERSITÉ

SERVICE DES EXAMENS
DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS
AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

TÉL. : 01 40 46 32 20 / 32 22
FAX. : 01 40 46 33 01
Selfee@paris.sorbonne.fr

ARRÊTÉ N° 2016 – 581

Le Président de l'Université de Paris – Sorbonne

Vu *le Code de l'Éducation ;*

Vu *l'arrêté du 25 octobre 1961, modifié par l'arrêté du 28 Février 1967, portant création dans les universités d'un Certificat pratique de Langue française (1er degré), d'un Diplôme de Langue et Littérature françaises (2ème degré) et d'un Diplôme supérieur d'Études françaises réservés aux étudiants étrangers ;*

Vu *l'arrêté du 30 mai 1963 autorisant l'université de Paris à délivrer le Certificat pratique de langue française (1er degré), le Diplôme de Langue et Littérature françaises (2ème degré) et le Diplôme supérieur d'Études françaises réservés aux étudiants étrangers ;*

Vu *les statuts de l'Université ;*

Vu *l'avis du Conseil académique du 20 mai 2016 ;*
Vu *la délibération du Conseil d'Administration du 27 mai 2016 ;*

Arrête :

Article 1 :

Les ressortissants étrangers doivent, pour une demande d'admission en premier, deuxième ou en troisième cycles, justifier d'un niveau de compréhension de la langue française adapté à la formation pour laquelle ils candidatent. Ce niveau est vérifié au moyen d'un examen.

Le Service des examens de langue française pour les étudiants étrangers (SELFEE-Sorbonne) est habilité à organiser et délivrer les diplômes réservés aux étudiants étrangers, conformément aux dispositions des arrêtés du 25 octobre 1961 et du 30 mai 1963 susvisés.

Le Service des examens de Langue française réservés aux étudiants étrangers (SELFEE-Sorbonne) est chargé de l'organisation des examens, de l'élaboration des sujets et de la correction des compositions des candidats.

Les diplômes sont délivrés sous les signatures du Recteur, Chancelier des Universités de Paris, du Président de l'Université Paris-Sorbonne et du Directeur du SELFEE.

Article 2

Les droits d'examen sont fixés comme suit à compter du 1er janvier 2017 :

- Certificat intermédiaire de langue française (Paris-Sorbonne B1) : 125 euros (cent vingt-cinq euros) ;
- Certificat pratique de langue française module « compréhension et expression » (Paris-Sorbonne B2) : 125 euros (cent vingt-cinq euros) ;
- Certificat pratique de langue française module « littérature et civilisation » : 115 euros (cent quinze euros) ;
- Certificat pratique de langue française (Paris-Sorbonne C1) : 140 euros (cent quarante euros)
- Diplôme de langue et de littérature françaises (Paris-Sorbonne C2) : 140 euros (cent quarante euros) ;
- Diplôme supérieur d'études françaises (Paris-Sorbonne C3) : 140 euros (cent quarante euros).

Article 3 :

Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés n°2006-308 et n°2007-11.

Article 4 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

En Sorbonne, le 10/06/2016

Barthélémy JOBERT

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ

SERVICE DES EXAMENS DE LANGUE FRANÇAISE
RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉRTRANGERS

FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS

Civilité — Madame ◯ Monsieur ◯

Nom / last name

Prénom / name

Ville de naissance — Pays

Date de naissance — / / (J M A)

Nationalité

Adresse 1
Adresse 2

Courriel

Téléphone

Centre agréé

Sorbonne Université B1 — CERTIFICAT INTERMÉDIAIRE DE LANGUE FRANÇAISE
Date de la session

Sorbonne Université B2 — Module : **Compréhension et expression**
Date de la session

Sorbonne Université B2/C1 — Module : **Littérature** ou **FOU** (Sciences humaines et sociales)
Sorbonne Université B2 obtenu le — Mois — Année
Date de la session
Choix du module — Littérature ◯ Sciences humaines et sociales ◯

Sorbonne Université C1 — CERTIFICAT PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE
Date de la session
Choix de l'option — Littérature ◯ Sciences humaines et sociales ◯

Sorbonne Université C2 — DIPLÔME DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES
Date de la session
Date de l'obtention de SU C,1DALF C1 ou dispense
Option : Institutions européennes — Oui ◯ Non ◯
Langue de traduction

Sorbonne Université C3 — DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ÉTUDES FRANÇAISES
Date de la session
Date de l'obtention de SU 2 ,DALF C2 ou dispense
BAC ou équivalent — Oui ◯ Intitulé — Non ◯
Langue de traduction

La convocation aux épreuves écrites sera envoyée aux personnes qui auront retourné le présent formulaire accompagné du bulletin de versement et du règlement.

Paiment le — Virement ◯ Chèque ◯ Espèces ◯ Mandat ◯

Voir dates des sessions en ligne ici

L'inscription aux examens est définitive. Aucun remboursement n'est accordé.

ENVOYER

LETTRES SORBONNE UNIVERSITÉ

SERVICE DES EXAMENS DE LANGUE FRANÇAISE
RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉRTRANGERS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité Madame ◯ Monsieur ◯

Nom / last name Pays

Prénom / name

Ville de naissance Pays

Date de naissance / / (J M A)

Nationalité

☐ En espèces, uniquement sur place. Les cartes bancaires ne sont pas acceptées.

☐ Chèque d'une banque française ou eurochèque à l'ordre de l'Agent comptable de Sorbonne Université.

☐ Mandat ou virement international (référence à rappeler : **L90 14A SELFEE-Sorbonne**)
(photocopie de l'attestation de paiement(avis de débit) à joindre au formilaire d'inscription)

Titulaire du compte : Sorbonne Université Agence comptable - 21 rue de l'École de Médecine 75006 PARIS

IBAN (International Bank Account Number						
FR76	1007	1750	0000	0010	0096	013

Idéntifiant national de compte bancaire - RIB			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé
10071	75000	00001000960	13

BIC(Bank Identifier Code)
TRPUFRP1
Domiciliation
TPPARIS

Joindre avec le paiement des droits d'inscription, le bulletin d'inscription et le formulaire d'inscription dûment remplis à : Sorbonne Université (SELFEE-Sorbonne Université, 1 rue Victor Cousin 75230 Paris cedex 05).

Diplômes	Droits d'inscription	Date de la session
B1 - Certificat intermédiaire de langue française	125,00 euros	
B2 - Module : Compréhension et expression	125,00 euros	
C1 - Module : Littérature ou FOU (Sciences humaines et sociales)	115,00 euros*	
C1- Certificat pratique de la langue française	140,00 euros	
C2 - Diplôme de langue et littérature françaises	140,00 euros	
C3 - Diplôme supérieur d'études françaises	140,00 euros	

*Module : Compréhension et expression requis

Tarifs fixés par délibération du CA du 27 mais 2017.
L'inscription aux examens organisés par le SELFEE- Sorbonne est définitive. Aucun remboursement n'est accordé.
Le rapport pour une session ultérieure n'est possible que 10 jours avant les épreuves écrites et dans la même année civile.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de passation qui m'ont été transmises lors de mon inscription et déclare les avoir acceptées.

Signature

ENVOYER

Plan de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

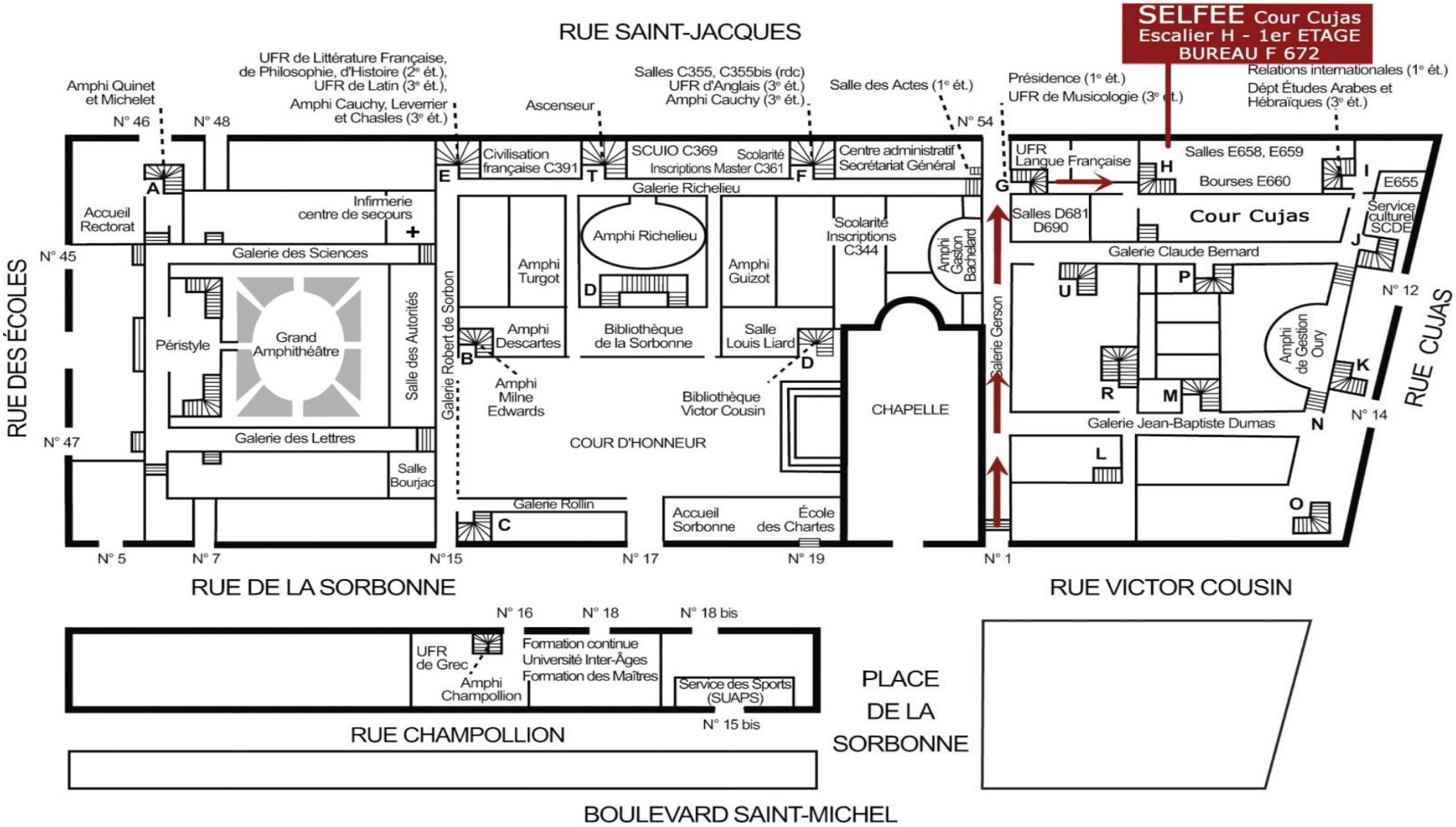

Faculté des Lettres
de Sorbonne Université
1, rue Victor Cousin
75230 Paris CEDEX
Tél. 01 40 46 22 11
www.lettres.sorbonne-universite.fr

LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ